

Bulletin électronique n° 25 / mars 2019

Madame, Monsieur, cher-es abonné-es

Le bulletin n° 25 vous arrive avec le printemps. C'est aussi pour nous le temps du renouveau. Suite à l'appel lancé en automne 2018, plusieurs abonné-es se sont annoncé-es en manifestant leur intérêt pour Infoprison et leur souhait de collaborer au bulletin. Nous renforçons ainsi notre équipe en intégrant des personnes en relation directe, à un titre ou à un autre, avec la prison et le domaine pénal. Nous inaugurons du même coup une nouvelle rubrique intitulée « La prison vue de l'intérieur », qui regroupe les articles qu'elles ont écrits sur leur vécu de professionnels, pour présenter leur institution ou pour décrire le quotidien de la vie en prison. Par ailleurs, nous nous intéressons aussi au débat qui se poursuit sur le sens et le rôle de la prison, notamment par un compte rendu des deuxièmes « assises de la chaîne pénale » organisées dans le canton de Vaud. La surpopulation carcérale impose-t-elle la construction de nouvelles prisons ? Faut-il au contraire chercher d'autres sanctions ? Sommes-nous définitivement entrés dans l'ère du risque zéro, avec une péjoration des chances de réinsertion pour les détenus ? Le concept d'individu à risque, défini grâce aux nouvelles technologies et notamment les neurosciences, va-t-il nous conduire vers une « surveillance de masse » comme certains le redoutent ? Le monde politique est-il en mesure de répondre à ces questions ? Nous avons interrogé à ce sujet le président de la Commission des visiteurs de prison du Grand Conseil vaudois ainsi qu'un expert de l'Association pour la prévention de la torture. Certains observateurs du champ pénal affirment qu'il ne peut y avoir de réforme du pénal sans justice sociale. Voilà qui va dans le sens de ce que nous avons plusieurs fois essayé de dire. Le débat se poursuit.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Sébastien Blanc, Melody Bozinova, Lauriane Constanty, Michel Finazzi, Isabelle Gelin, David Giauque, Karen Klaue, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Bertrand Trachsel, ainsi que Sylvie Arsever pour la relecture de tous les textes et François Zürcher pour l'édition électronique.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par e-mail à l'adresse bulletin@infoprison.ch. Même adresse si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient s'abonner

Au sommaire :

- **Politique pénitentiaire**
- **La prison de l'intérieur**
- **Prisons**
- **La prison sous surveillance**
- **Justice et politique criminelle**

ACTUALITÉS DIVERSES

Sous ce titre, nous présentons quelques brèves informations qui ont retenu notre attention dans les médias ou qui nous ont été transmises par des abonnés.

- **Il se dit que la Suisse est un des pays qui emprisonnent le moins. Néanmoins, en trente ans le nombre de détenus a augmenté de 50%, nous apprend l'Office fédéral de la statistique dans un communiqué de presse (05.02.19).**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Suite du feuilleton sur la construction d'une méga-prison à Genève**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Dans le canton de Vaud, la prison du Bois Mermet va être rénovée**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Un détenu vaudois dépose une plainte administrative auprès du Service pénitentiaire pour avoir subi quatre punitions pour un seul délit.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Pas de retour en prison a décidé le Tribunal fédéral après la fuite en Espagne d'un détenu en congé et qui devait être expulsé.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Première visite en Suisse du Sous-comité des Nations Unies pour la prévention de la torture (SPT). Six délégués se sont rendus dans différents lieux de détention en Suisse.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Le bras de fer se poursuit entre les Pharmas et les Etats qui pratiquent la peine de mort aux USA.** Voir à ce sujet l'article d'un précédent bulletin sur un éventuel moratoire des exécutions : [Peine de mort, vers un moratoire universel?](#)
Aujourd'hui, le refus de livrer les substances létales se poursuit.
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **A Paris, le Tribunal tient bon et condamne lourdement UBS. La banque fait appel.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))*
- **Les avocats d'affaire constatent que la criminalité économique « est dans le collimateur des autorités ».**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Le canton du Tessin a déposé à Berne, le 29 janvier 2019, une initiative cantonale demandant un durcissement des peines pour lutter contre les atteintes à l'intégrité sexuelle, notamment contre la pédophilie.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **La Conseillère nationale UDC Yvette Estermann interpelle le Conseil fédéral au sujet du prix « exorbitant » des lieux de traitement pour les détenus.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **La justice restaurative en débat aux chambres fédérales. Le Conseillère nationale Lisa Mazzone a déposé un postulat dans ce sens.**
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))

POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

Vaud : les deuxièmes assises de la chaîne pénale ne révèlent aucune volonté de changement.

Le 10 décembre 2018 se sont tenues à Lausanne les deuxièmes « assises de la chaîne pénale », pour tenter de trouver des solutions au problème de la surpopulation carcérale. Après avoir entendu cinq conférenciers et un débat, on ne sait toujours pas s'il faut construire davantage de prisons ou développer des alternatives. La volonté de changement est tout sauf évidente. Nous proposons ici un résumé ni exhaustif ni systématique des exposés. Les présentations des intervenants se trouvent sur le site de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/assises-chaîne-penale

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary : [Compte-rendu sur les deuxièmes assises de la chaîne pénale](#)

Assises de la chaîne pénale : un souffle vigoureux venu de Belgique

Lors des deuxièmes assises de la chaîne pénale organisées à Lausanne le 10 décembre 2018, la dernière conférencière de la matinée, Annie Devos, a secoué le public et les autorités judiciaires vaudoises, déjà par le titre de son exposé : « Peut-il y avoir moins de prison s'il n'y a pas moins de pénal ? ». Compte rendu de cette intervention décoiffante.

Voir la présentation d'A.Devos : [Peut-il y avoir moins de prison s'il n'y a pas moins de pénal ?](#)

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary : [Un souffle vigoureux venu de Belgique](#)

Petite revue de Presse avant et après «Les Assises de la chaîne pénale» 2018 - Vaud

C'est donc le 10 décembre 2018 qu'ont eu lieu ces Assises. 24Heures en a fait une double page le jour même, donc avant de connaître un résultat quelconque de ces discussions. Il titre « La surpopulation carcérale, au cœur des Assises de la chaîne pénale ». Pour attirer l'œil du lecteur, 24 Heures montre la photo d'une cellule de la zone carcérale de l'Hôtel de police de Lausanne avec le témoignage d'un ancien occupant qui y a passé 22 jours.

Plus : Michel Finazzi, Infoprison, mars 2019: [Petite revue de presse avant et après les Assises de la chaîne pénale](#)

Droit pénal : la justice suisse est paraît-il l'une des plus clémentes sur le plan international

Le bulletin Infoprison ne contient pas souvent des articles louant le système pénal suisse pour sa clémence. Pourtant notre pays est l'un de ceux qui incarcèrent le moins, même si les prisons débordent, surtout en Suisse romande. On avait déjà entendu cette affirmation surprenante lors des assises de la chaîne pénale vaudoise en décembre 2018 (voir le compte-rendu dans ce bulletin). En janvier 2019, c'est Swissinfo qui reprend ce thème en donnant quelques exemples. Mais attention, les mesures des articles 59 et 64 ont pour effet d'allonger la détention. Elles sont critiquées sur le plan international.

Plus : Swissinfo ; Sibilla Bondolfi ; 11.01.19 « [Droit pénal – Pourquoi la justice suisse est-elle si clémente](#) »

La réforme du système pénal ne peut se réaliser sans un changement en profondeur de l'opinion publique.

En France comme en Suisse, les prisons sont en crise de surpeuplement et la réponse consiste le plus souvent en des projets de construction. Or il faut chercher ailleurs, dans des peines alternatives, telle « la contrainte pénale » introduite dans la loi Taubira : ni emprisonnement, ni sursis avec mise à l'épreuve, cette peine, exécutée dans la communauté sous forme de réparation des dommages, formation professionnelle ou traitements médicaux, permet un suivi renforcé. Mais elle ne peut être efficace que si la communauté est partie prenante. C'est la position défendue, en France, par la Fondation Îlot avenir.

Plus : Jean Célier, Hubert de Gabory, Fondation Îlot Avenir ; « [Il faut changer notre regard sur la prison](#) » ; La Croix ; 22.10.18

PRISONS

Prisons : un dialogue à renouer

Le personnel pénitentiaire veut se faire entendre : la commission de gestion du Grand Conseil genevois fait échos à ses revendications. Son rapport recommande une meilleure communication entre les collaborateurs et la hiérarchie ainsi qu'entre les agents de détention et les autres professionnels, notamment les soignants. Un éclairage intéressant des problèmes qui se posent sur le terrain.

Plus : Christiane Pasteur ; « [Prisons, un dialogue à renouer](#) » ; Le Courrier ; 04.12.18

Pourquoi tant d'étrangers dans les prisons suisses

En Suisse, la population carcérale est composée de 71,5 % d'étrangers, alors qu'ils ne représentent que le quart de la population résidente en Suisse. C'est un record européen. Comment l'expliquer ? Infoprison a déjà abordé ce thème dans ses bulletins .

Voir : [Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité?](#)

de même que : [Pourquoi nos prisons débordent... d'étrangers.](#)

Le magazine de l'Université de Lausanne, « Allez savoir » apporte ici un éclairage basé sur des chiffres récents. Daniel Fink, Marcelo Aebi et Natalia Delgrande avancent plusieurs hypothèses relatives à l'âge, le genre, la position sociale, aux déficiences de la Suisse en matière d'intégration des étrangers, ou encore à la politique pénitentiaire.

Plus : Sabine Pirolt : « [Etrangers dans les prisons suisses, pourquoi sont-ils si nombreux](#) » ; Allez Savoir ; n° 71 ; janvier 2019

PAROLE À CELLES ET CEUX QUI VOIENT LA PRISON DE L'INTÉRIEUR

Les temps perdus de la détention

En prison, le temps prend une autre dimension. Le temps y est comme suspendu et régi par les règles inhérentes au milieu carcéral. Dans un tel climat, les personnes incarcérées vieillissent souvent plus rapidement en comparaison avec une personne en liberté, en raison de la monotonie et du caractère répétitif de la vie pénitentiaire. C'est autour de cette question du temps en prison que se sont déroulées fin janvier au CHUV les deux journées de la « Conférence des médecins pénitentiaires suisses », avec en préambule cette question : et si en prison le temps s'arrêtait ?

Nourrie par mes pratiques professionnelles en tant que psychologue, tant auprès des personnes détenues que de leurs proches, ainsi que par ces journées de conférences, c'est une réflexion plus personnelle que je livre à travers cet article sur la dimension de la temporalité en milieu pénitentiaire.

Plus : Lauriane Constanty, *Infoprison*, mars 2019, [Les temps perdus de la détention](#)

L'aumônerie a toujours sa place en prison

Actrice discrète du monde carcéral, l'aumônerie pénitentiaire n'en demeure pas moins un lieu important. Elle n'est pas à comprendre exclusivement comme un lieu de présence religieuse, bien que tous ses membres soient des religieux. Quelle est donc la place d'une telle instance au sein des prisons modernes ? En quoi est-elle nécessaire aujourd'hui dans les divers établissements pénitentiaires de Suisse ?

Plus : David Giauque, *Infoprison*, mars 2019: [L'aumônerie a toujours sa place en prison](#)

La vie à l'intérieur : une journée-type sur le site de Bochuz

La vie dans une prison exige une grande discipline, car elle est très rythmée : les détenus n'ont pas le loisir d'être en retard !

Cette nouvelle rubrique vous permettra de voir la vie à l'intérieur d'une prison. Pas pour plaindre ou juger les détenus, ni les conditions de détention, mais pour vous informer de ce que vit au quotidien une personne privée de sa liberté. Il peut y avoir des différences en fonction des lieux, chaque prison a son propre règlement.

Plus : Isabelle Gelin, *Infoprison*, mars 2019, [Une journée-type sur le site de Bochuz](#)

Sanctions pénales en milieu ouvert : la position des établissements socio-éducatifs spécialisés dans l'exécution des peines.

Sécurité publique et resocialisation : à la recherche d'un terrain d'entente entre les institutions spécialisées accueillant des personnes en exécution de sanction et les autorités pénitentiaires. Les pratiques en matière de réhabilitation sont-elles compatibles avec les exigences du risque zéro ?

Plus : Melody Bozinova, *Infoprison*, mars 2019, « [Sanctions pénales en milieu ouvert](#) »

Les proches de détenus, victimes collatérales de la sanction

En théorie, tout le monde est d'accord pour dire que le maintien des liens familiaux est un élément essentiel de la réinsertion. En pratique, cependant, les obstacles sont nombreux : éloignement, lourdeur des réglementations, réduction des moyens de communication (téléphone, surveillance du courrier), inconfort des visites en parloir etc. Au point que les proches vivent comme s'ils avaient eux aussi à purger une peine. Nous proposons ici un article éloquent sur ces difficultés dans les prisons françaises. Infoprison publiera dans un prochain bulletin un témoignage original concernant la situation en Suisse.

*Plus : Laure Anelli ; Observatoire international des prisons, section française ;
« [Proches de détenus : les liens à l'épreuve des murs](#) » ; Mediapart ; 22.01.19*

PRISONS SOUS SURVEILLANCE

A quoi sert une Commission parlementaire des visiteurs de prisons ?

Dans notre bulletin n° 23, nous avons fait écho à un article de 24 Heures qui mettait en cause la Commission des visiteurs de prisons du Grand Conseil vaudois. Son président, Claude Schwab, a réagi et nous lui avons proposé de s'exprimer sur l'utilité d'une telle commission. Interview. Nous avons également posé quelques questions à l'un des experts (non député) de la commission, Jean-Sébastien Blanc, qui donne son point de vue.

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, Infoprison, mars 2019,

[A quoi sert la commission des visiteurs de prison](#)

Plus : Jean-Sébastien Blanc, Association pour la prévention de la torture (APT) ; [Le rôle de l'expert](#)

Prisons sous surveillance : portrait de la Secrétaire générale de l'Association pour la prévention de la torture (APT)

Barbara Bernath, Secrétaire générale de l'APT depuis 2018, est une spécialiste du monitoring des lieux de détention. Sa fonction consiste à organiser des visites régulières des prisons à travers le monde afin de prévenir ou réduire les traitements cruels et dégradants. La « mission anti-torture » de l'APT est internationale, mais elle concerne aussi la Suisse. L'un de ses représentants, Jean-Sébastien Blanc joue un rôle d'expert dans la Commission des visiteurs de prisons du Grand Conseil vaudois (voir son point de vue dans ce bulletin).

Plus : Fati Mansour ; Le Temps ; 08.01.1 ; Le portrait de Barbara Bernath : « [Mission anti-torture](#) »

Justice et Politique criminelle.

Expliquer le crime par une déficience du cerveau permet aussi de prévenir la récidive.

De nouveaux instruments techniques, profils ADN, reconnaissance faciale, imagerie médicale, mis au service de la police ou des juges ouvrent des perspectives nouvelles pour élucider des infractions, détecter des tendances criminelles chez certains individus et tenter de les prévenir. Des psychiatres, grâce aux neurosciences et à l'imagerie cérébrale, parviennent à faire le lien entre un comportement délictueux et un dysfonctionnement du cerveau. Pour les accusés, cela peut servir à se déclarer irresponsables de leurs actes ; pour la police, à prédire la récidive. Une méthode contestée.

Plus : Florence Rosier ; Le Temps ; 09.02.19 ; « [Les neurosciences investissent les tribunaux](#) »